

LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANÇAISE

DÉFENSE NATIONALE

Accompagner la remontée en puissance de nos forces armées, afin de faire face aux nouvelles menaces !

GUILLAUME SEVIN

Le contexte international évolue en permanence, de même que les risques et les menaces sur la stabilité internationale. La fin de la guerre froide et la chute du monde soviétique ne se sont pas accompagnés de la fin de l'Histoire. Au contraire, l'Histoire a repris son cours et s'accélère.

Ainsi, aux conflits régionaux « traditionnels » se sont ajoutés des conflits liés à l'éclatement de certains pays ou de communautés. Cela a été particulièrement prégnant au sein de la sphère ex-soviétique, mais s'est également matérialisé sous la forme de crises civiles sur fond religieux, « mafieux », ethnique ou séparatiste et sous la forme du retour d'antagonismes historiques.

Cette déstabilisation, -mettant en scène des groupes de plus en plus interconnectés, radicalisés, armés et entraînés, le tout sur fond d'ingérence, occidentale, russe, islamiste, etc...-, caractérisent ces premières années du XXI siècle.

En parallèle à cette instabilité permanente et rampante, qui ne semble pas pouvoir être pleinement maîtrisée sur le court terme, tant sur nos territoires que sur les théâtres extérieurs, s'ajoute le jeu de force des puissances étatiques qui redevient un fait de politique étrangère avec un recours toujours plus décomplexé à l'action. Une dureté croissante des engagements est ainsi constatée (pertes humaines et attrition matérielle fortes).

Comme le souligne le nouveau concept d'emploi des forces, rédigé en France par l'état-major des Armées en décembre 2020, au-delà du durcissement du contexte géostratégique, c'est la conflictualité elle-même qui a évolué selon un double mouvement d'intensification générale et d'extension à de nouveaux champs et milieux, dont les champs immatériels, sous forme de guerre dite hybride pouvant monter aux extrêmes.

En février 2020, le Président de la République a réaffirmé cet impératif de doter la France d'un outil de défense complet, moderne, puissant, équilibré, mis en œuvre par des armées réactives et tournées vers l'avenir ; des armées qui ont la tâche de contribuer à la résilience de Nation.

Le fait n'est pas tant de savoir si un conflit aura lieu, mais quand et où. En ce sens, le tragique pourrait revenir dans un monde occidental pourtant préservé depuis 1945 d'une conflictualité proche. La guerre civile ukrainienne n'en est ainsi que davantage marquante, comme le montre récemment en avril la tension extrême ressentie en occident suite au déclenchement par la Russie d'un exercice inopiné en Crimée et aux frontières ouest, engageant deux armées et trois divisions aéroportées.

Au-delà des mots, des intentions politiques et des concepts décrivant parfaitement la détérioration de la situation et les exigences du succès, les actes doivent impérativement donner à nos forces armées les moyens de répondre aux enjeux stratégiques. Celles-ci doivent pouvoir conduire leurs missions dans la durée et vaincre si possible dès le premier engagement, en raison notamment de carences en matière de capacités de régénération de nos forces armées et d'une logistique fragile.

Nos forces sont conçues aujourd'hui, du fait des effectifs, des équipements et des ressources logistiques (munitions, maintenance, moyens de transport, etc.) pour une crise de faible ampleur sur les modèles actuels, ou de courte durée sans régénération réellement possible.

1. Contexte géostratégique – guerres hybrides et le retour au conflit de haute intensité

Les missions « traditionnelles »

Le spectre d'un conflit de haute intensité est désormais au cœur des réflexions stratégiques des armées, avec en corollaire l'impératif de faire converger les efforts et d'adapter les organisations et les moyens à une rapide montée en puissance des forces, sous courts délais de préparation, afin de générer la masse requise pour emporter la décision dès le premier combat.

Cependant, les missions plus « traditionnelles » demeurent toujours d'actualité. Dans un contexte de crise au caractère hybride, elles participent largement de la résilience de la nation et garantissent la liberté d'action politique du chef des armées.

Ces missions, qui impliquent par exemple aujourd'hui pour la seule Armée de Terre près de 25 000 hommes, recouvrent notamment :

- la défense du territoire national, de ses approches et de ses intérêts souverains. Il s'agit de défendre les concitoyens, y compris les ressortissants à l'étranger, d'assurer la sûreté du territoire, de l'espace aérien et des approches maritimes, mais également la souveraineté numérique.

Cette mission repose sur la notion de « posture permanente de sûreté », c'est-à-dire un ensemble de dispositions permanentes prises dans les milieux terrestres, maritime, aérien, spatial, dans le cyberspace et le champ informationnel, dans le but de contrer toute agression potentielle.

Cependant, dans le milieu terrestre, les forces de l'armée de Terre ne doivent pas, en dehors d'une crise civile majeure, se substituer aux forces de sécurité intérieure, afin de pouvoir se préparer elles-mêmes en priorité à leurs propres missions spécifiques.

- la contribution à la prévention des crises et à leur règlement dans le respect du droit international, qui vise à rétablir les conditions de sécurité si nécessaire par la force. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'accords avec des états partenaires ou d'engagement sous légitimité internationale (OTAN, ONU).

-

Cette mission repose notamment sur les unités prépositionnées, forces de souveraineté en outre-mer, ou déployées sur des bases permanentes sur les pays (Djibouti, Côte d'Ivoire, Emirats Arabes Unis) avec lesquels il faut impérativement conserver des accords solides. Ces forces constituent ainsi des harpons possibles en appui à l'engagement d'une force projetée plus conséquente.

Elle repose également sur le maintien en permanence en métropole de forces disponibles immédiatement, dites « échelon national d'urgence interarmées ».

Cet échelon national d'urgence, au-delà de la prévention des crises, peut constituer le premier échelon d'un engagement majeur dont l'objectif, au sein d'une coalition ou non, serait de contraindre de vive force la volonté politique d'un adversaire en lui imposant notre propre volonté. Cet adversaire peut être étatique ou non. Plus que les autres, cette dernière mission nécessite comme socle incontournable une aptitude à l'intégration avec des partenaires alliés, de même qu'une excellente connaissance des divers théâtres d'opération.

Les missions de haute intensité

Cette mission majeure, qui revient au cœur des préoccupations, des réflexions et des enjeux stratégiques, engagerait auprès de nos alliés un volume de force d'une importance non prévue depuis la fin de la guerre froide, de l'ordre d'une division à 2 voire 3 brigades interarmes agissant en autonomes en termes de soutien logistique et de moyens de commandement.

Les enjeux pour les années à venir seront multiples, alors que la menace d'un engagement majeur se fait plus précise, c'est-à-dire :

- d'être en capacité de garantir les moyens d'équipement, de préparation et d'engagement des forces armées, ce qui nécessitera une volonté politique affirmée et un changement d'échelle dans les engagements financiers du pays. Renforcer la culture militaire des décideurs politiques serait en cela un plus.
-
- de maintenir la capacité d'assurer, en liaison avec les Forces de sécurité intérieure, les missions de sécurité effectuées sur le territoire national, tout en désengageant les forces d'active de cette mission afin de les tourner vers l'engagement majeur (engagement en premier échelon et régénération des forces). Cela donne ainsi tout son poids à la Garde Nationale et à son positionnement au sein de la société qui, sans chercher à copier le modèle américain, doit être considéré comme un véritable acte citoyen, et non comme un épiphénomène dans le champ informationnel et médiatique.

Renforcer la Réserve opérationnelle apparaît ainsi impératif. Valoriser sa place au sein de la société, afin de favoriser un recrutement de qualité, tout en l'accompagnant d'un renforcement des mesures incitatives : avantages fiscaux, maintien de la défiscalisation des soldes des réservistes, développer un écosystème « mili » plus attractif, renforcer les liens civils-défense par une mise en avant, par exemple, des activités de la Fédération des Sports de la Défense ou par la mise en place d'activités de cohésion en lien avec les scolaires, et une hausse des moyens et de la visibilité des différentes activités et missions des Directions Militaires Départementales. Cela contribuera d'une hausse indispensable des effectifs de la réserve opérationnelle, outre la hausse des effectifs de l'active.

Le renforcement de la réserve impose notamment que les employeurs, tant privés que publics, aient une conscience forte et vivante de l'enjeu, au-delà des bonnes intentions et des indignations à chaque évènement tragique.

Un conflit de haute intensité, selon la définition donnée dans le nouveau concept d'emploi des forces, s'entend en effet comme un « affrontement extrême des volontés politiques, provoqué par le franchissement du seuil de tolérance de l'un des protagonistes en regard d'enjeux majeurs, voire jugés existentiels. » Cet affrontement dépasse dès lors le seul périmètre des armées et peut nécessiter la mobilisation de ressources plus larges. La société dans son ensemble doit pouvoir concevoir l'engagement de nos forces armées, le soutenir et l'appuyer.

Ce type d'affrontement se caractérise avant tout par un niveau élevé en pertes humaines et matérielles, sans commune mesure avec nos engagements actuels, face à un adversaire en mesure, -même temporairement-, d'acquérir la maîtrise de l'espace aérien (avions, systèmes antiaériens, bulles de déni d'accès A2/AD, hélicoptères et surtout drones), de conduire des feux soudains, puissants, rapides et précis sur nos concentrations de PC et de moyens logistiques, ou évoluant dans une bulle de cyberattaque désorganisant nos moyens de commandement numériques. Le renforcement et le renouvellement des effectifs doit donc pouvoir être effectué très rapidement, sur la base d'unités ayant reçu un entraînement solide, puis sur un vivier de volontaires qui pourraient être formées à diverses tâches de soutien ou d'appui.

Ce type d'affrontement impose en effet, au plus près de la ligne de front et sur les arrières, d'être en mesure d'accepter et de prendre en compte de nombreux morts et blessés (« mass casualties »). Il impose également de soutenir et remettre en condition, -voire évacuer-, les équipements endommagés et détruits. Il impose d'amener au plus près les ressources en vivres, munitions, carburant et autres pour un engagement qui dure.

Actuellement, la manœuvre logistique est engagée à saturation afin d'assurer le soutien des unités déployées, en particulier sur le théâtre saharo-sahélien, milieu très abrasif et exigeant. Cela conduit à un épuisement des ressources existantes en métropole. Par ailleurs, il n'existe pas de ressources de réserve pour la régénération des équipements.

La préparation à un engagement majeur apparaît donc aujourd'hui fragile, et la conduite d'une opération de haute intensité semble difficile à soutenir une fois le 1^{er} choc passé. Le manque global de ressources, -facteur premier de la résilience des forces-, est aujourd'hui le principal facteur de faiblesse de l'armée française. Une faiblesse majeure.

Si l'on prend à nouveau le cas des forces terrestres, qui continueront à être l'échelon au contact physique de l'adversaire, la situation actuelle se caractérise par le manque critique de munitions majeures (obus, missiles), et par une disponibilité technique toujours sous tension pour un parc déjà contraint en quantitatif.

Par ailleurs, au cœur d'un engagement durci, le faible nombre de chars XL LECLERC (parc théorique de 200 engins), d'artillerie sol-sol (parc théorique pour 2025 de 109 pièces CAESAR) ne permet pas de durer et de régénérer les unités engagées au regard d'un taux de pertes vraisemblablement significatif.

Par ailleurs, le RETEX des engagements récents, Syrie, Ukraine et Haut-Karabagh ont révélé le poids des drones dans la conquête de la supériorité des feux et la neutralisation des forces. A ce titre, la faiblesse de la défense sol-air courte et moyenne portée en accompagnement des unités et en défense de la zone arrière des PC et de la logistique apparait comme une faiblesse « mortifère ». Certes, des études sont en cours pour développer des systèmes en mesures de faire face à des attaques en « essaim », sur la base de mitrailleuses lourdes, mais le retard est flagrant.

En d'autres termes, la France serait très probablement incapable aujourd'hui de faire face à un conflit prolongé majeur, qui mettrait ses unités au contact d'un adversaire nombreux et bien équipé. La supériorité de l'entraînement et des matériels français n'existerait plus dès lors que les matériels seraient hors d'usage et que les troupes ne pourraient plus être relevées et complétées par de nouvelles unités « fraîches. »

Ainsi l'adaptation aux nouvelles menaces et aux nouveaux effecteurs dont peuvent disposer nos adversaires, imposent de renforcer et de rééquilibrer nos moyens. L'infanterie a certes bénéficié de l'effet OPEX face à des groupes armés contre lesquels l'action des autres fonctions de combat a été réduite et la qualité du soldat français a largement été reconnue tout au long de ces engagements. Toutefois, face à un adversaire du haut de spectre, l'articulation de nos forces doit être urgemment repensée.

En effet, notre adversaire, qu'il soit étatique, de portée mondiale ou régionale, ou non étatique, bien équipé et formé, agressif et résilient, s'adapte en permanence pour répondre aux capacités de nos forces, afin de les déborder, en s'appuyant sur le spectre de nouvelles capacités d'agression qu'offre l'évolution exponentielle des nouvelles technologies (robotique, cyber, observation, géolocalisation, etc.).

Cette réduction des écarts de supériorité représente pour notre tissu industriel et de recherche un défi permanent et vital, toute avancée étant rapidement rattrapée, et la supériorité inhérente, remise en cause. Comme pour la crise du corona virus, la coopération internationale, notamment entre partenaires européens, ne doit pas masquer le besoin d'une autonomie de nos forces armées.

2. Equipements, technologies et industrie de défense

Autonomie nationale et interopérabilité – un équilibre de concurrence industrielle et technologique délicat

Il est important tout d'abord de rappeler que l'homme est au cœur de l'action guerrière, pleinement responsable de l'emploi de la force. Le matériel en est un outil et non l'objet majeur. Il doit donc être adapté à une doctrine, à des tactiques issues d'une réflexion d'anticipation et pragmatique pour répondre aux besoins immédiats (« surprise stratégique ») et futurs des forces.

Il est tout aussi important de rappeler que la guerre nécessite une capacité à générer, concentrer ou disperser, et employer à bon escient des moyens humains et matériels, de manière appropriée et adaptée à la situation. La quantité des forces et matériels engagés doit être dosée, mesurée, et le niveau technologique doit être adapté afin d'assurer une ubiquité d'engagement, indispensable à l'obtention de la décision et au maintien de la cohésion du front, tout en conservant une capacité de régénération des forces et une réserve opérationnelle.

Une technologie mal maîtrisée, fragile aux aléas du combat peut être une source de faiblesse et non de supériorité. Aussi, comme le montre l'histoire des armements, le point central est toujours celui de l'équilibre entre qualité (ou plutôt sur-qualité) et quantité, au regard des ressources financières disponible en recherche, acquisition et soutenabilité (entretien). La difficulté est bien de déterminer le facteur prédominant de conquête de la supériorité.

Tout ceci s'obtient par les capacités propres des forces armées françaises, en lien, addition ou complémentarité avec celles de nos alliés et partenaires. L'interopérabilité des matériels et standards de commandement et communication est donc essentielle.

Il est alors évident qu'il serait vain de vouloir renforcer la capacité opérationnelle de nos forces armées sans lui garantir dans le même temps une solide base industrielle et technologique nationale, dynamique et innovante, dans une perspective de moyen et long terme.

Ce point est largement mis en avant par les Armées, conscientes des défis et des révolutions technologiques et numériques successives.

Pour retrouver sa composante de décision, incluant les équipements majeurs et les équipements d'accompagnement (qui assure la cohérence du système de force global), les armées doivent encore plus travailler avec les industriels, à la fois afin d'anticiper les ruptures technologiques, mais également les intégrer au niveau juste de leur emploi. Cela devra répondre aux exigences particulières et aux frictions du combat (emploi en sous-bois, en terrain de portance différente, abrasivité du milieu naturel et du climat, usure face à la « ferraille du champ de bataille », etc.).

Il s'agit d'établir l'équilibre entre la performance technique et les réalités d'un emploi tactique.

Parmi les ruptures technologiques indispensables aux nouveaux systèmes d'armes se profilent l'intelligence artificielle, la très grande vitesse, les armes à énergie dirigée, la robotique, la réalité augmentée, le Cloud, autant de domaines intégrant l'ambition européenne TITAN au sein de laquelle les « équipes France » devront tenir un rôle moteur.

La Base Industrielle et Technologique française - un enjeu de souveraineté, marqueur de crédibilité, outil de soft-power, à préserver de toute ingérence étrangère

Afin d'en garantir la compétitivité technologique et économique, la BITD (Base industrielle et technologique de défense) française s'appuie déjà sur un socle de compétences solides et exceptionnelles, orienté sur des projets à haute valeur opérationnelle, mais pour certaines dites « orphelines » (compétences qui ne s'exercent ou ne se maintiennent que sur un produit bien défini pour lequel elles ont été développées, et qui n'ont pas d'application dans d'autres domaines ou marchés). Ce qui constitue une faiblesse et d'élévation des coûts notamment en l'absence d'exportations élargies des systèmes d'armes majeurs (cas de l'avion de combat RAFALE, du char LECLERC, des canons CAESAR, etc.).

Cette BITD a été construite sur le temps long, reprenant de nombreuses études, innovations, expérimentations, réussites et erreurs. Elle s'appuie également sur les retours d'expérience des engagements de nos forces depuis des décennies.

Ces compétences techniques sont par ailleurs indispensables tout au long de la durée de vie d'un système d'arme, que ce soit un sous-marin à propulsion nucléaire, un char de bataille ou un avion de combat. Cela signifie que ces systèmes d'armes, dès leur conception, aient cette vision d'une amélioration sur le long terme face à l'apparition d'une nouvelle forme de menaces etc. Ainsi, ces savoir-faire spécifiques font l'objet de toutes les attentions et doivent être jalousement préservés.

L'aspect stratégique de ces compétences n'est en effet pas une notion désincarnée. Elle recouvre une réalité technique : des compétences difficiles à acquérir, très pointues, maîtrisées par un petit nombre d'entreprises et d'ingénieurs, souvent sans autre débouché que leur application militaire. Elles garantissent in fine la fiabilité des outils de notre armée.

C'est un secteur qui représente dans l'économie française 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit environ 4 % de l'emploi industriel français. Fortement exportateur, il contribue positivement à la balance commerciale de la France. Sa dimension régionale est en outre assez marquée, car dans certaines régions les entreprises de la Défense représentent jusqu'à 7 % des emplois industriels.

Sur la période de la Loi de Programmation Militaire 2014-2019, ce furent en moyenne 11 milliards d'euros qui furent investis annuellement pour les programmes d'équipement des forces, tandis que 730 millions d'euros finançaient des études prospectives. Important et faible à la fois, à l'aulne de nos besoins et de nos engagements.

Ces savoir-faire, extrêmement longs à acquérir, sont très rapides à perdre et presque impossibles à récupérer. La Grande-Bretagne, par exemple, a perdu des compétences dans la construction de sous-marins à propulsion nucléaire, ce qui a accru sa dépendance vis-à-vis des assistants techniques américains. Les conséquences des décisions concernant les programmes d'armement ne sont ainsi pas réversibles.

De même, l'Europe a pris beaucoup de retard vis-à-vis des Etats-Unis dans le domaine de l'aviation (avions de 5e génération F-35, malgré des soucis de mise au point), et le pan franco-allemand du programme de 6e génération SCAF/FCAS (système de combat aérien du futur, future combat air system) lancé en 2017 apparaît de plus en plus comme étant une gageure. Passer de la 4e génération (RAFALE) à la 6e génération (SCAF) constitue en effet un défi technologique très ambitieux, alors que des errances politiques perdurent.

Dassault (de même que BAE Systems) a pourtant pris une sérieuse avance (furtivité et connectivité) sur ses autres homologues européens, dont l'Allemagne, notamment à travers le démonstrateur de drone de combat constitutif du volet franco-britannique du programme FCAS.

A l'inverse, l'Allemagne, en retard, demande avec insistance des transferts de technologies à la France, alors même que Berlin a fait montre très régulièrement de son manque de fiabilité dans les partenariats d'armement. Dassault refuse, à très juste titre, en dépit des efforts politiques de l'Allemagne.

La question de la modernisation des hélicoptères TIGRE allemands demeure, par exemple, un sujet de litige majeur, l'Allemagne étant sur le point de trahir ses engagements de 2018 en collaborant pour l'armement principal du Tigre avec les israéliens. De même, Berlin serait en passe d'acquérir des Boeing APACHE AH-64 en remplacement du TIGRE de la 3e version. Le gel du retrait de 10 000 militaires américains d'Allemagne par l'administration Biden coïncide étrangement avec ce revirement.

Cela incite à relativiser la réalité de ces partenariats, présentés à des fins politiciennes comme des embryons d'armée européenne (et permettant à certains « partenaires » d'obtenir des transferts de technologies à moindre coût), et à conserver les budgets d'investissements français dans les programmes d'armement stratégiques.

Réorienter les partenariats technologiques majeurs en direction de nos alliés fiables

L'armée française doit rester indépendante dans son commandement, souveraine dans ses approvisionnements en matériel et libre dans la mise en œuvre de ses opérations.

Ce triptyque n'est possible qu'en augmentant substantiellement les budgets de ministère des Armées et en faisant montre réellement de Volonté politique.

Il est utile à ce stade de rappeler que le retrait français du programme européen EUROFIGHTER, très critiqué à l'époque par une partie de la classe politique, a été une très bonne chose. Le RAFALE est en effet moins coûteux et plus performant que l'EUROFIGHTER, il répond mieux aux besoins de la France, et a par exemple été équipé d'une antenne active avec dix ans d'avance sur l'avion européen grâce aux savoir-faire français.

La vieille lune d'une « armée européenne » ne doit ainsi pas servir à dépouiller l'armée française et ses industries, ni à brader ses technologies à l'Allemagne, pays qui n'hésite pas à traiter ensuite avec des pays étrangers au mépris de la même « solidarité européenne » initialement brandie par ses propres politiciens.

La trahison des engagements allemands vis-à-vis de la France et de l'Italie au niveau de la mise en œuvre de la filière spatiale optique et des partages de capacités satellitaires, en est un autre exemple.

L'Allemagne est un partenaire peu fiable et d'un intérêt moyen pour la France.

A l'inverse, les excellents résultats des programmes communs menés entre la Grande-Bretagne et la France devraient inciter l'Élysée à valoriser davantage ces partenariats. Les travaux franco-espagnols sur la modernisation du TIGRE au standard de la 3e version offrent aussi une bonne base d'étude pour des échanges avec Madrid, malgré toutefois les difficultés financières de ce partenaire.

La Belgique notamment, dans le cadre du programme SCORPION (synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'infovalorisation), avec une unité équipée « à la française » et une interaction déjà efficace avec nos forces, ou l'Italie, constituent également des partenaires intéressants, outre leurs propres difficultés à divers niveaux.

Ces pays doivent devenir nos partenaires prioritaires à moyen terme, afin de constituer une force alliée efficace, fiable et cohérente.

L'industrie de l'armement est ainsi un outil de crédibilité et de rayonnement puissance, ce que maîtrisent parfaitement d'autres états, américain, russe, chinois, indien, etc., puisqu'elle crée des liens forts entre les fournisseurs et les clients.

Alors que la France réduit depuis des décennies ses budgets, l'exportation a permis de compléter les carnets de commandes et de maintenir des compétences techniques, tout en réduisant les coûts de production et de maintenance.

L'amélioration de l'interopérabilité entre les matériels Français et ceux de ses partenaires est un défi majeur, la France devant imposer par exemple à Washington un certain nombre de standards communs dans le cadre de l'OTAN et des exercices européens (l'avion F-35 n'échangeant par exemple en vol des informations avec l'avion RAFALE qu'en mode dégradé, via un relai, ce qui constitue un handicap à l'export et dans le cadre des coopérations internationales).

Le manque de réactivité et les lacunes de la BITD française – question des ‘consommables’, faiblesses de l’appui technique

L’Etat a une obligation « d’enjeu » d’effectuer des achats de matériel afin de faire vivre ces entreprises. Cette obligation en revanche ne doit pas se traduire par des réalisations ne répondant pas aux besoins. Les promesses des industriels sont parfois au-dessus des capacités réelles et peuvent être démenties par les essais de terrain, nécessitant des adaptations en versions successives.

Les diverses lacunes du programme GRIFFON (véhicule blindé multi-rôle - VBMR) par exemple (véhicule très haut, adapté à la guerre dans le Sahel, bardé de capteurs fragiles en superstructure interdisant le camouflage en sous-bois, manque de puissance de feu, tourelles à la précision très perfectible etc.) sont emblématiques de ces errances, malgré diverses réussites technologiques. Par ailleurs, très performant en tout terrain, ces propres qualités peuvent devenir une faiblesse car elles nécessitent une maîtrise parfaite de cette performance qui ne pardonne pas le manque de pratique, surtout pour un véhicule au centre de gravité placé assez haut.

Or dans cette industrie cyclique, soumise aux fortes variations de charge compte tenu de la durée de vie et du nombre réduit de nos produits, le maintien de nos compétences technologiques, tant pour le développement que pour la production et le maintien en condition opérationnelle, est par essence très complexe.

De plus, le taux de production naturellement scandé dans la durée pour rentabiliser les chaînes de productions au regard des projets d’acquisition, ne possède pas la souplesse de réactivité pour augmenter le rythme des chaînes pour faire face par exemple à une montée en puissance des forces rapide, sous court délais, en cas de détérioration forte et brutale de la situation internationale.

Cette situation est d'autant plus critique pour le maintien d'équipements anciens, comme le VAB, le VBL (plus de 40 ans), dont le remplacement ne sera que progressif. Le faible taux de disponibilité des blindés LECLERC est un autre exemple des lacunes françaises, les ateliers ayant même recours ponctuellement à la cannibalisation. Le maintien de la disponibilité de nos équipements est devenu un casse-tête industriel.

Si l'on sort de la sphère défense militaire, la crise de la Covid montre à quel point, sur des produits simples qui engagent la protection de nos concitoyens, le manque de capacités d'adaptation est la première marque de la dépendance française. La difficulté pour se procurer des masques, -produit basique à faible valeur ajoutée-, est un exemple à méditer. Plus complexe, la gestion des vaccins et la dépendance vis-à-vis de fournisseurs non nationaux, montre également les effets d'une dépendance qui prive un chef d'état de sa pleine liberté d'action.

Au plan militaire, déléguer à un tiers pays notre approvisionnement en munitions pose déjà en substance de nombreux problèmes, comme ce fut le cas pour les petits calibres (5,56 mm). Les forces armées françaises ne sont de plus pas forcément prioritaires, au regard de la part de marché représentée auprès d'industriels.

La question des clauses contractuelles a par exemple été rappelée par la dépendance de la France envers les USA dans l'utilisation des drones qui ont été acquis auprès de ces derniers. La souveraineté d'un Etat est de fait fortement limitée, dès lors que l'usage de ses armes serait soumis à l'agrément d'un acteur étatique tiers.

Le maintien de filières nationales dans tous les domaines semble donc indispensable afin de faire face à tous les types de menaces. Il faudra accepter le fait que l'Etat doit subventionner ces industries, à la fois coûteuses et positionnées sur un marché par essence limité et concurrencé par de nombreux nouveaux états comme la Turquie, dont les équipements ont fait leur preuve au Haut-Karabagh. La production sous licence des matériels étrangers déjà acquis (H-416, GBU, SCAR, munitions OTAN) doit être favorisée, afin de disposer d'une certaine réactivité dans leur fourniture à nos forces armées, éventuellement en produisant une version dégradée destinée aux différents marchés civils du tir sportif.

En 2011, la France effectua de nombreuses frappes guidées, impliquant notamment des armements air-sol modulaire (AASM), des missiles de croisière Scalp et des bombes guidées GBU. Or, la France disposait fin 2010 d'un total de 2348 AASM, dont 1200 équipées du kit laser nécessaire au lancement, de « plusieurs centaines » de missiles Scalp, et avait commandé 200 bombes GBU en février 2008.

Un missile Scalp se facturait alors 850.000 euros, un AASM équipé d'un kit laser en valait 350.000 euros.

La question du coût des munitions, de leur disponibilité et des stocks disponibles se pose donc avec force. Environ 1000 munitions furent tirées en Lybie, ce qui flirtait avec nos limites matérielles. Et ce n'était de fait pas un engagement majeur comparable à ce qui pourrait survenir dans les années à venir !

En cas de conflit de haute intensité, nous devrions être capables de produire rapidement et avec une grande réactivité tous types de munitions ou de consommables, de réparer les matériels et de remettre en état les véhicules maintenus en réserve ou des matériels plus anciens mais pouvant rendre des services aux mains de troupes de l'arrière.

De fait, la tendance actuelle tend à la mutualisation des industries de défense et aux partenariats entre états. Cette évolution est indispensable pour avoir un effet de masse critique pour la productivité, mais sous-entend diverses menaces pour la liberté stratégique de la France. Par ailleurs, l'éclatement du tissu industriel entre plusieurs PME autour des géants de l'industrie de défense offre une variété d'approche et peut éviter des impasses technologiques. Là également un équilibre est à penser (cf. premier point).

La numérisation du champ de bataille – maîtrise du moral des troupes et de la communication, réactivité des feux, guerre électronique et interopérabilité

Au XXI^e siècle, la réactivité des appuis feu direct et indirect dont en contre-batterie doivent être renforcés. De même, les capacités à identifier rapidement la position de l'ennemi afin de l'engager, ou d'éviter les tirs fratricides, sont primordiaux.

En Ukraine, en 2014, un bataillon motorisé loyaliste fut anéanti en quelques minutes par un bombardement à effet surfacique. La totalité de ses matériels furent perdus. Des conscrits rapportèrent qu'à chaque fois qu'ils utilisaient leur radio, des obus tombaient sur leur position. Les nombreux drones et moyens de guerre électronique russes ont en effet permis à l'artillerie de cibler rapidement et avec précision les forces mobiles ukrainiennes.

Il s'agit d'un jeu de vitesse, dans lequel le programme SCORPION français a toute sa place.

Le système d'artillerie CAESAR a ainsi vocation à être intégré dans un système de feux denses afin de faire taire l'artillerie adverse ou d'engager rapidement des positions et concentrations adverses.

De même, la souveraineté numérique française est un enjeu stratégique majeur. La question du stockage des données, la valorisation de « cloud français » (alors qu'OVH dispose par exemple de compétences de très haut niveau dans le domaine, et ce malgré l'incident qui a frappé l'un de ses data-center en 2021 et qui rappelle l'importance de développer un réseau de sauvegardes redondantes), le choix du système d'exploitation du parc informatique de nos forces armées, le système Galileo, la question du déploiement de la 5G par Huawei en France ou la « nationalité » des réseaux sociaux (l'un des principaux vecteurs d'information des Français), sont d'une importance capitale.

La diversité des matériels et des forces armées pouvant être amenées à collaborer ensemble ne doit pas se traduire par un alourdissement des procédures et une multiplication des standards de communication.

Le précédent de l'embuscade d'Uzbin reste dans toutes les têtes, des problèmes de communication avec l'appui aérien américain et les informations sur le terrain manquantes, ayant été au cœur d'une importante polémique. Ces problèmes ont été depuis en grande partie résolus, mais pourraient resurgir sous d'autres formes face à un ennemi appuyé par du matériel de guerre électronique, des unités dédiées à la désinformation ou des bulles de défense antiaérienne.

L'utilisation de Montres GPS Garmin, par exemple, a permis à des journalistes de tracer la position de soldats américains (et donc de leurs bases) en Afghanistan (révélé en 2018), tandis que le piratage du même Garmin a cloué au sol de nombreux avions privés en juillet 2020. Les soldats disposent en effet de nombreux appareils connectés, pouvant constituer autant de failles de sécurité potentielles et de sources d'information pour l'ennemi. La grande quantité de selfies et photographies prises par les « volontaires » russes dans le Donbass, en dépit de la maîtrise par ce pays des principes de base des actions de désinformation, -de même que les images prises par des civils sur les zones d'opération-, incitent à la prudence. Le renseignement, l'intoxication et la dissimulation demeurent des fondamentaux à préserver, afin de conserver l'initiative tout au long des opérations.

Le domaine de la sécurité des communications et de l'information est ainsi primordial, d'un point de vue civil comme militaire. En Ukraine, par exemple, des membres des forces armées ukrainiennes loyalistes reçurent sur leurs téléphones personnels des SMS mettant en doute la légalité de l'opération antiterroriste lancée par Kiev. Des piratages ont été signalés, de même que des sabotages ou des actions subversives visant à atteindre le moral des troupes ukrainiennes et des populations.

Dans le cadre de combats dans un environnement saturé par les différents dispositifs de guerre électronique, le piratage de comptes sur les réseaux sociaux ou l'usurpation d'identité peuvent porter atteinte au moral des unités ou remettre en cause le sentiment de justification morale de l'engagement auprès des soldats ou des populations françaises.

La France a déjà été confrontée au Mali par exemple à de telles actions de déstabilisation, visant à faciliter une implantation russe (groupe Wagner, entreprises, partenariats stratégiques) sur place, et doit se doter de moyens de guerre électronique et numérique très renforcés.

L'usage de ces matériels doit être davantage généralisé en opérations, afin de permettre le brouillage des communications civiles et la localisation des cibles adverses, qui pourront alors être traitées par des drones, des frappes aériennes ou des tirs d'artillerie. Cela se fera par l'acquisition en nombre de matériels et la formation des opérateurs ad-hoc.

Cela nécessite d'être « entrainer » lors des exercices, avec cependant des contraintes de réglementation sur le brouillage, notamment des TPH portables.

Le recours à des « laboratoires informatiques », d'état ou indépendants (afin de limiter diplomatiquement la responsabilité de la France dans ces actions), permettant de coordonner des offensives ciblées sur les réseaux sociaux ou à effectuer des piratages informatiques, à cibler le moral des troupes adverses ou à tenter de « retourner » certains de ses membres, est indispensable. Autant de compétences dont dispose la DGSE (renseignement extérieur) ou la DRM (direction du renseignement militaire), et qui doivent fortement monter en puissance afin de contrer les « fermes à troll » et système de désinformation russes, chinoises, turques ou indiennes, voire de riposter plus fortement et de manière appropriée à toute agression numérique.

A l'inverse, les services de communication de l'Armée française doivent se renforcer afin de véhiculer une image toujours plus favorable de nos forces, de faciliter le recrutement de qualité et de désamorcer les critiques idéologiques de certains partis politiques ou groupes de pression (accusations de néo-colonialisme, 'gauchisme', actions de lobbies pro-Erdogan ou pro-Poutine, etc.)

S'assurer du moral de nos troupes et de notre population, rétablir la vérité et garantir la base morale de nos engagements est d'une importance cruciale à l'ère des réseaux sociaux, du relativisme culturel, du multiculturalisme de fait qui fracture les nations, des « fake news », de l'anonymat sur le net et de l'ubiquité numérique !

La conscience de ce cyber espace d'influence, et des risques d'attaques des communications, est prise, et le combat dans les champs immatériaux fait l'objet de réflexions avec la création de cellules dédiées non seulement à la doctrine, la recherche technologique, etc., mais aussi à leur mise en pratique durant des entraînements.

3. Entraînement et doctrine de l'armée française au XXI^e siècle

Comme le soulignait le président de la république en février 2020, nous faisons face à un délitement accéléré de l'ordre juridique international et des institutions qui organisent les relations pacifiques entre Etats.

Ce contexte stratégique sans cesse dégradé, qui nous met en confrontation avec des adversaires de plus en plus agressifs et agissant sur un spectre de plus en plus élargi des champs de conflictualité, -du combat traditionnel au cyberespace-, nécessite de savoir y répondre et de pouvoir acquérir, au moment souhaité, la supériorité.

Le soldat français, en 2021, a pourtant clairement le risque de se retrouver dans la même situation que son aïeul le soldat français s'accrochant à la Meuse en 1940 : insuffisamment entraîné, non préparé à l'action conjointe des feux aériens et terrestres et rapidement bousculé, -en dépit d'actes de courage nombreux-, par un rythme du combat qui dépassait sa propre capacité, -et surtout celle des états-majors-, à se réorganiser et à reprendre l'initiative. Il fut défait en quelques semaines.

La violence des premiers affrontements ne s'improvise pas. La France n'était pas prête en 1940. Elle n'est pas totalement prête non plus en 2021 à faire face à un nouveau conflit de haute intensité. Le confort des engagements contre-insurrectionnels a conduit à une dégradation des capacités de combat de haute intensité face à un ennemi à parité de forces.

Augmenter le niveau d'entraînement et y imposer davantage d'inconfort opérationnel

Ce qui n'a pas ou insuffisamment été étudié, répété et amélioré, ne sera pas acquis au moment du combat. Le manque d'entraînement porte ainsi en lui les germes de la défaite.

Le commandement en est conscient et pour ce qui concerne le chef d'état-major de l'armée de terre, armée qui serait au contact du choc et des feux, a lancé une vaste et large réflexion dans son périmètre de responsabilités, assortie de moyens indispensables à conquérir auprès du Politique.

L'objectif de nos armées, en cas de conflit majeur, à l'aulne des faiblesses structurelles évoquées dans les parties précédentes, doit être de savoir gagner la bataille d'emblée, en coalition avec des alliés. La faiblesse de nos moyens matériels et humains, de même qu'un potentiel manque de volonté politique dans l'acceptation des pertes, nous interdit un combat d'attrition.

L'aptitude au combat n'est pas la somme unique d'un nombre d'unités positionnées sur des cartes d'états-majors, d'équipements, aussi perfectionnés soient-ils, de moyens de soutien et de transports, ou de capacités de frappe... Cette aptitude à remporter le combat d'emblée relève avant tout de la maîtrise parfaite de leur utilisation et de la maîtrise de leur emploi, au sein d'un commandement interarmes, interarmées et interalliés, imaginatif, souple et adaptatif. Le commandement à tous les échelons doit être en mesure d'appréhender la situation, de coordonner les efforts et les moyens, et de saisir le moment afin d'imposer sa volonté. Le politique et la population doivent appuyer cette volonté avant et pendant le conflit.

Cette aptitude relève in fine, -outre des moyens et des ressources que l'on doit obligatoirement y consacrer-, du temps qui aura été accordé à chaque niveau, dans une complémentarité du soldat aux états-majors, afin d'assurer la formation, de densifier et répéter l'instruction, et enfin de durcir un entraînement réaliste au combat au sein de leurs unités.

Dans un cadre de conflit de haute intensité, au cours duquel les repères du temps de paix sont mis à mal très rapidement, c'est le réflexe et l'instinct, longuement affutés tout au long des entraînements, qui seraient à la manœuvre.

Le constat aujourd'hui apparaît pourtant contrasté à ce niveau. Si les postes de commandements à haut niveau entretiennent, au fil de grands exercices nationaux et interalliés, une compétence reconnue dans la conception et la conduite « au niveau état-major » d'un engagement à haute intensité, la conduite du combat au niveau tactique au sein de l'armée française présente de nombreuses faiblesses.

Certes, les opérations extérieures sont riches d'enseignements, parfaitement analysés, partagés et intégrés dans les études doctrinales en cours dans le cadre du programme SCORPION (« synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'infovalorisation »). Certes la chaîne de conception, de décision, puis de conduite, est très bien maîtrisée. Certes, nos équipements même anciens sont fiables (quand ils sont maîtrisés) et font leur preuve régulièrement en mise en situation réelle face à un adversaire aujourd'hui asymétrique. Certes, nos soldats font la preuve tout au long des engagements de leur endurance, de leur courage et de leur volonté face à des ennemis, asymétriques certes mais entraînés, adaptatives, innovants, endurants et sans retenus face à l'emploi de la violence et à leur niveau de pertes.

Mais, ces processus décisionnels ne sont pas « challengés » par des adversaires de même niveau (voire mieux équipés) agiles, agressifs et résolus, en mesure de prendre temporairement la supériorité en termes d'appui sol-sol et air-sol, voire la maîtrise aérienne, hélicoptère et drones, et qui auraient la capacité de couper nos liaisons. Cet ennemi est bien caractérisé en terme d'entraînement, comme l'ennemi « d'exercice » le plus dangereux dont les concepts d'emploi opératifs et tactiques, les forces et les faiblesses doivent devenir le cœur de la réflexion lors des exercices. Mais aujourd'hui, on préfère maintenir un adversaire plus à notre portée...

Cela entretient un faux sentiment de sécurité au sein de nos Etats-Majors et a fortiori de notre classe politique.

La guerre en Syrie a montré qu'un « pays parrain » (la Russie) pouvait imposer une bulle de déni d'accès au-dessus d'un pays tiers, et mettre en œuvre des matériels de guerre électronique performants. La supériorité matérielle et aérienne de l'armée ukrainienne a été anéantie en 2014 par des appuis-feux russes, et ce malgré la supériorité de l'armée ukrainienne au sol face aux séparatistes. Le « massacre d'Ilovaïsk » (août 2014), au cours duquel un bataillon mécanisé de l'armée ukrainienne a été anéanti en quelques minutes par l'artillerie à effet surfacique russe (saturation de roquettes à sous-munitions anti-blindage), demeure dans toutes les mémoires. De précieuses unités mécanisées françaises pourraient très bien être anéanties de la même manière, si elles étaient confrontées à un ennemi maîtrisant la coordination des feux !

Les conseillers militaires étrangers ou les mercenaires de SMP russes ou turques ont déjà été amenés à apporter de telles compétences à des unités ou des pays étrangers. L'envoi de forces spéciales sans insigne afin de marquer les cibles ou de coordonner les appuis, est aussi une réelle possibilité d'intervention étatique « en dessous du seuil de réaction internationale. »

Mettre en déséquilibre nos états-majors au cours des entraînements est ainsi l'un des enjeux majeurs de l'entraînement de demain.

Dégager davantage de temps pour l'entraînement de base, désengager massivement les unités d'active des missions Sentinelle, qui les épuisent et érodent leurs capacités opérationnelles, et organiser des exercices à grande échelle sous le format de grandes unités

Aujourd'hui, au sein de l'armée de Terre par exemple, l'effort de contrôle du niveau tactique est supporté par le commandant d'unité, le niveau de la compagnie et de l'escadron agissant au combat sous un format de « sous-groupement tactique » (SGT).

Le commandant d'unité tire, certes, de grands bénéfices de son passage au sein des centres d'entraînement spécialisés, -déployés à travers nos divers camps nationaux-, afin de valoriser son entraînement puis d'évaluer son aptitude au combat. La qualité de sa formation et de ses expertises opérationnelles est unanimement reconnue par tous nos alliés.

Toutefois, le point de faiblesse, -par manque de temps, de moyens, etc...-, se situe aujourd'hui au niveau subordonné : celui de la section et du peloton.

Différents indicateurs indiquent une insuffisance de maîtrise à ce niveau du combat. Les raisons en sont évidentes : le manque de temps entre les missions de service courant, les missions sentinelles qui épuisent la troupe, la faiblesse des effectifs et la baisse du renouvellement de contrat (nécessitant davantage de formation des nouvelles recrues et fragilisant l'émulation entre « anciens » et nouvelles recrues), les stages...

Avant même de pouvoir s'entraîner au niveau du commandant d'unité, le chef de section manque ainsi de temps afin d'instruire ses propres soldats. Cela aurait de graves conséquences tactiques sur le champ de bataille. Cela fragilise la cohésion des unités en cas de combat à haute intensité, qui serait mené « à l'instinct », en faisant appel aux réflexes longuement appris.

Ainsi, si le niveau du chef du groupement tactique (équivalent en opérations à un régiment ou à un bataillon), est entraîné régulièrement au niveau du travail de son état-major (exercices ANTARES, exercices de validation opérationnelle), l'entraînement de l'unité au complet (le PC accompagné de ses 3 à 4 SGTIA (sous-groupement tactique inter-armes) et de son soutien logistique) n'est aujourd'hui pas conduit. C'est pourtant l'unité au complet qui manœuvrerait sous le feu ennemi et dans des conditions dégradées, en cas de combat à haute intensité.

Il est ainsi arrivé que des conducteurs de véhicules blindés manœuvrent en exercice au milieu d'une route, bloquant une colonne. Cette baisse de vigilance (et l'émoussement des réflexes ad-hoc) se paierait au prix fort au combat face à une artillerie surfacique adverse. Une unité complète ne se déplace pas de la même façon qu'une fraction de celle-ci, et les planifications de déplacement ad-hoc doivent être confrontées au réel !

Aujourd'hui, ce n'est pas suffisamment le cas.

Il s'agit donc de l'un des objectifs clés : réapprendre à manœuvrer en unité constituée, afin de retrouver au niveau de la manœuvre tactique la friction du champ de bataille. Face à des nuées de drones ou à la menace des appuis adverses, la capacité de manœuvre des unités doit être renforcée afin de consolider ces compétences, sous-employées actuellement face à des ennemis insurrectionnels et technologiquement en retard.

L'entraînement du futur fait ainsi l'objet actuellement de réflexions approfondies : l'expérience de nos engagements passés et actuels sont en effet trompeurs en terme de résilience face à des agressions durcies caractérisées par une menace sur les arrières et des pertes au feu élevées.

Pour cela, l'armée de Terre engage une transformation profonde de son schéma directeur de la préparation opérationnelle et de son entraînement, afin de l'adapter aux futures opérations interarmées dans tous les champs classiques et nouveaux de la conflictualité.

Cette ambition est un enjeu majeur de la place de la France et de son armée vis-à-vis des armées alliées et de la volonté politique d'engagement de nos alliés.

Cette transformation repose sur la définition de « standard opérationnel » qui fixent par niveau d'unité des missions majeurs, d'où sont déclinés des savoir-faire à maîtriser, avec en prise majeur l'engagement classique à haute intensité.

Les standards opérationnels déterminent ainsi des niveaux d'exigence du niveau de la section à celui de la division au standard SCORPION, engagée avec 2 à 3 brigades, selon le principe d'une montée en gamme progressive et volontaire de la préparation aux engagements opérationnels.

Le socle de l'entraînement repose ainsi de plus en plus sur la formation et l'instruction à effectuer en garnison, au plus près des unités. La garnison doit ainsi redevenir un creuset de l'instruction collective et de l'entraînement des unités élémentaires des corps de troupe.

Créer de nouveaux espaces d'entraînement décentralisés et se donner les moyens de mener davantage d'entraînements au combat au sein des communes et territoires français

Augmenter les stocks de munitions et la disponibilité des matériels pour des fins d'entraînements, qui seront menés en parallèle aux interventions extérieures

Chaque unité doit pour cela pouvoir organiser, avec une autonomie suffisante, sa propre montée en puissance opérationnelle et acquérir au cours de celle-ci la quasi-totalité des savoir-faire de la préparation opérationnelle.

Cela va nécessiter le développement important d'installations, dont celles de tir, de combat en zone urbaine, ou la création de salles de simulation, sur lesquels les unités dérouleront de jour comme de nuit des activités d'entraînement. Un investissement conséquent, d'une moyenne de 10 à 15 millions d'euros par garnison, devra y être consenti sur le long terme.

Nos garnisons, élargies sur un périmètre englobant l'utilisation en exercice de la zone civile, deviendront elles-mêmes des embryons de complexe d'instruction à un engagement à la haute intensité au niveau du régiment.

Avec l'évolution technologique de nos équipements, la numérisation et l'infovalorisation, les terrains militaires deviennent de plus en plus étroits. Ils seront le cœur de l'action de combat en confrontation entre une unité en entraînement et une unité adverse (le « force on force »). Toutefois, afin de développer l'action dans la profondeur et la largeur - correspondant aux normes tactiques d'engagement de nos unités SCORPION-, réinvestir le terrain civil sera un enjeu fort qui mettra à contribution les autorités locales et la population civile.

Complément à cette organisation de l'entraînement dans une continuité entre le terrain civil et le terrain militaire, la manœuvre pourra également être déroulée dans un espace virtuel, s'appuyant sur les outils actuels de numérisation du terrain et d'intégration des réseaux de commandement. Cette intégration réel-virtuel permettra de dérouler des séquences de manœuvre ou de combat non réalisables en réel sur le terrain.

Ce triptyque de continuité, associant le terrain militaire, le terrain civil et le terrain virtuel, mettant la troupe en confrontation avec des adversaires réels et virtuels, est au cœur de la montée en gamme de l'entraînement. Il constitue un équilibre incontournable à l'acquisition de l'excellence au combat.

La simulation permet de représenter des situations critiques et complexes non réalisables en terrain réel (dont la simulation des tirs). Elle ne peut restituer les frictions « terrain et physiques » dans la conduite d'une manœuvre, qui participent de l'aguerrissement du soldat à l'inconfort de la situation de combat.

Au-delà du niveau de la garnison, la recherche de ce triptyque anime également le développement des camps majeurs de l'armée française. Cela doit être réalisé à deux niveaux.

Ainsi, les camps les plus importants : Canjuers (environ 36 000 ha) et les camps de Champagne (environ 40 000 ha divisé en 4 camps individualisés), deviendront le creuset de l'entraînement, non seulement des régiments et bataillons (formés en Groupement tactique), mais également du niveau de la brigade (déployée avec ses Groupements tactiques), jusqu'au niveau de la division, bénéficiant d'appuis interarmées (avec au moins une brigade déployée avec ses unités sur les camps, une brigade avec ses postes de commandement sur le terrain civil, et une brigade en simulation dans des bâtiments adaptés).

Cet objectif d'entraînement correspond à celui de l'hypothèse d'un engagement majeur, c'est-à-dire le type d'engagement qui était par exemple celui de la guerre froide.

Elle implique d'y déployer l'ensemble de la chaîne logistique, depuis les « dépôts » jusqu'aux unités au contact, entraînement qui n'est aujourd'hui jamais déroulé dans sa globalité.

Un tel déploiement, s'il est joué, mettra sans doute en déséquilibre nos capacités actuelles. Il sera le révélateur des faiblesses de nos unités, mais également de notre capacité d'adaptation et de résilience.

Ce serait un exercice très positif, permettant de fixer les efforts et de marquer la volonté du politique à mettre en accord les ambitions stratégiques et la puissance réelle d'action.

Le politique ne doit pas se mentir et accepter l'éventualité d'une guerre conventionnelle.

Cette hypothèse impose de disposer d'unités déjà formées, si possible déjà entraînées ou en cours d'entraînement approfondi, en mesure ainsi de s'engager en force sous un préavis faible de 6 mois (précédé éventuellement du déploiement de l'échelon d'urgence existant actuellement).

Cet impératif de montée en puissance rapide impose donc de disposer de camps complémentaires, intermédiaires entre les garnisons et les camps majeurs abordés ci-dessus, et capables d'absorber le besoin de mise à niveau des unités.

Ces camps existent. Ils font l'objet de développement progressif, dans la durée, mais contraint par le manque de financement. Un temps délaissés, ils doivent redevenir de véritables centres d'entraînement, offrant le panel élargi des installations et des espaces de manœuvre pour le niveau du capitaine et du sous-groupement. La réflexion sur leur développement est lancée. Elle est ambitieuse et nécessitera des investissements lourds notamment en vue de retrouver de la manœuvre en ouvrant à nouveau les espaces naturels, aujourd'hui refermés avec la baisse des activités des années 2000 à 2015. La majorité de nos systèmes doit pouvoir y être utilisé en simulation, certes, mais également en tir réel.

Ces camps, plus que les autres, ont subi au cours des années entre 2000 et 2010 une réduction très forte des effectifs en charge de leur fonctionnement et de leur entretien. Des efforts ont été poursuivis afin de les doter en équipements adaptés aux travaux de génie civil et aux travaux d'entretien agricole. Désormais, le renforcement des effectifs et des compétences devient un enjeu pour garantir en sécurité, l'augmentation des activités et des exercices, le développement et la pérennité des espaces de manœuvre.

Sur l'ensemble de ces terrains et camps militaires, la dernière vague de modernisation en infrastructure date des années 80 – 90. Depuis lors, des développements ont eu lieu et de nouvelles installations sont en cours de conception. Cependant, l'objectif de leur déploiement a été marqué par la préparation aux engagements en OPEX des dernières années, du rétablissement de la paix aux actions contre le terrorisme. Les installations n'ont pas été conçues pour un entraînement tourné spécifiquement vers la haute intensité.

Le changement de « logiciel d'entraînement » nécessitera de repenser les besoins en équipements, notamment d'environnement (véhicules non tactiques), de simulation pour renforcer « le force on force » et de finir de déployer des plateformes d'entraînement des postes de commandement. Les effectifs doivent être augmentés afin de conduire ces entraînements rénovés sans affaiblir la force projetable, déjà mal dimensionnée pour durer en engagement.

D'autres efforts sont à conduire. Actuellement, les possibilités d'entraînement sont en effet souvent contraintes par manque de disponibilité des matériels majeurs, le manque de potentiel alloué (nombre de kilomètre et/ou d'heures de fonctionnement possible par an), mais également par la non-adaptation de certaines de nos munitions en nombre et en caractéristiques pour conduire des exercices sur les camps.

Les munitions sont avant tout, et heureusement, acquises pour une efficacité au combat. Néanmoins, leurs caractéristiques d'emploi (gabarit dangereux) ou les effets terrain (comme la pollution pyrotechnique et le risque d'incendie) peuvent en interdire (obus flèche) ou en restreindre l'emploi (les munitions réelles explosives, problème du plomb etc.).

La maîtrise du tir, y compris celle de missiles « intelligents », nécessite au-delà des qualités de l'instruction en simulateur, de pouvoir apprendre à conduire et à maîtriser les tirs et leur effet, pour obtenir la supériorité dans la coordination des feux.

Cette question globale des munitions en quantité, pour emploi en intervention extérieure et emploi en entraînement, est un sujet qui fait l'objet d'une prise de conscience. La perte de ce savoir-faire de notre industrie avec les délais « administratifs » d'homologation, mérite une réflexion politique de fond. Le courage est de rigueur afin de casser le cercle vicieux de restrictions-bricolage qui fragilise nos armées depuis deux décennies. Ecouter davantage les militaires et cesser de brandir le « devoir de réserve » afin de réduire l'Armée à une variable d'ajustement budgétaire, est indispensable.

Sans munitions et sans maîtrise des tirs, tout engagement de force devient impossible... En 1940, la lourdeur bureaucratique et les pressions politiques avaient rendu rigide sur le *terrain réel des opérations* un système militaire pourtant de très grande qualité... Des mémoires rappellent ainsi que des artilleurs français ne purent obtenir de leur hiérarchie l'autorisation d'ouvrir le feu sur des unités blindées allemandes en mouvement, en raison du positionnement de leurs positions de tir qui ne correspondaient pas aux règlements. Exemple burlesque, mais qui illustre des situations auxquelles l'armée française pourrait à nouveau être confrontée demain si la « guerre réelle » sort des *schémas théoriques* fixés par l'administration. Les allemands, qui avaient essuyé les plâtres en 1939 contre la Pologne, n'avaient pas hésité à analyser leurs erreurs et problèmes matériels afin d'opposer à la France un système militaire bien rodé, bien entraîné, équipé à l'aune de besoins éprouvés sur le terrain, et davantage flexible au niveau de son encadrement.

En ce qui concerne le facteur temps, il demeure le plus critique et le moins maîtrisable. Dégager du temps pour l'instruction est le défi des chefs dans leur rôle de formateur-instructeur. A ce titre, les missions de type sentinelle pèsent d'un poids considérable et apporte peu d'expérience pour la maîtrise du combat. Elles hypothèquent du temps, rare et précieux, pour acquérir et maîtriser les savoir-faire du combat en haute intensité. L'armée doit donc impérativement se détourner, en dehors de situation de crise urgente que les forces de sécurité intérieure ne peuvent plus maîtriser, des missions sentinelle. C'est l'enjeu face au risque de perdre en compétences face à un ennemi de même pied. C'est aussi un enjeu de crédibilité dans les rapports diplomatiques et les jeux de force.

La création des bases de défense, en jouant sur la mutualisation, devait permettre aux unités de se recentrer sur leur cœur d'existence : sur l'entraînement et la projection. Après plus de 10 ans, et sans remettre en cause le travail quotidien remarquable effectué par le personnel affecté aux groupements de soutien, le constat est que les unités ont dû recréer sur leur ressource propre des cellules de soutien de proximité, prendre en compte des missions (comme l'entretien) externalisées (mais insuffisamment financées), pour au final revenir à une situation d'autonomisation maximum, seule solution afin de donner aux régiments la réactivité d'adaptation à une mission ou à une intervention, y compris en métropole.

Reposer la question de l'opportunité des bases de défense mérite d'être posée mais en évitant une énième réforme qui bousculerait dans le mauvais sens les équilibres actuels.

Au niveau plus général de l'entraînement, surtout pour l'armée de Terre dont l'impact auprès des populations et de l'activité économique est plus prégnant, différents textes juridiques (code de l'environnement, de la santé, de l'urbanisme, code de la route, etc..) conservent toujours des dérogations aux règles communes, du fait de la spécificité de l'action opérationnelle militaire et des exigences de l'entraînement. Néanmoins, par méconnaissance ou par volonté « de faire rentrer dans le rang » certaines de ces dérogations peuvent être questionnées avec un risque de remise en cause.

Le défaut d'un Ministère cherchant trop souvent à vouloir être le bon élève de l'état est un élément d'attention critique. L'armée sert toujours de variable d'ajustement.

Dernièrement, par exemple, la ministre des Armées avait sélectionné 2000 ha de terrain (plat, non boisé, etc..) pour y développer des fermes photovoltaïques. Cela ne semble qu'une poussière au regard des plus de 100 000 ha en terrain dont dispose le ministère. Pourtant, au regard des contraintes de conduite en sécurité des activités, de leur fréquence, des besoins en espaces de déploiement et du nombre d'unité à entraîner, il est difficile de faire entendre que cela n'est pas possible sauf à sacrifier en qualité d'entraînement...

Durant les périodes de confinement lié à la COVID, la poursuite des entraînements des unités n'a pas toujours été comprise... alors même que c'est cet entraînement qui peut garantir au soldat, outre le fait de mener à bien sa mission, de rester en vie face à son adversaire.

Les impératifs de la défense, les enjeux de l'entraînement doivent rester une spécificité dans l'intérêt de la mission et des soldats.

Dans le même esprit, tout en s'attachant à maintenir et renforcer une proximité avec les autorités locales et les habitants, cette reprise de l'activité occasionnera des contraintes au niveau du voisinage, notamment en termes de bruit. Ces nuisances, même réduites au mieux, devront être acceptées. C'est une des frictions incontournables déjà rencontrées au sein de nombreuses communes françaises avec certains de leurs administrés (son des cloches, cri du coq.) et sur certains des camps d'entraînement de l'armée française (tirs, passage de véhicules...).

Le politique doit accepter de mécontenter une partie de la population, et en particulier les neo-ruraux qui se sont installés à proximité de camps afin de bénéficier du coût moindre du foncier, mais qui ne sont pas prêts à en accepter les contraintes. L'intérêt supérieur de la patrie doit passer au-dessus de calculs spéculatifs immobiliers individuels (des procédures ont déjà pu être initiées par le passé par des riverains nouvellement installés).

Au final, le soldat doit réinvestir pleinement ses terrains, en débrider l'utilisation en y développant des installations nouvelles et en ouvrant ses espaces naturels (en coordination étroites et sincères avec les organismes et associations œuvrant pour la préservation de la biodiversité).

Le soldat doit être visible dans son milieu de vie en zone civile, et le milieu civil doit avoir conscience des enjeux de l'entraînement comme garant de l'efficacité, que ce soit en missions sentinelle ou hors de France. L'image du soldat comme acteur de la société, impliqué directement au sein de la société, doit être valorisée à ce titre.

Le soldat doit être un acteur de la maîtrise des nouvelles technologies, dont la simulation, et du combat dans les champs immatériaux. Le recrutement en est la clé, et la condition du personnel, une carte essentielle à poursuivre.

4. Favoriser un recrutement en qualité et en quantité Améliorer la condition militaire

Face aux menaces et enjeux du XXI^e siècle, à la fois intérieurs et extérieurs, le maintien en situation opérationnelle d'effectifs nombreux et bien entraînés (donc fidélisés au poste) est impératif. Des améliorations dans les domaines de la dotation en matériels, en équipement d'entraînement, et en termes de logements, sont indispensables.

Pourtant, les budgets militaires rapportés au produit intérieur brut (PIB), ont été quasiment divisées par quatre depuis 1960, passant de 6,5 % à 1,86 % du PIB en 2020 (outre un PIB en récession cette année-là). Cela représentait 31,4 milliards d'euros en 2015 et 37,5 milliards en 2020, après une remontée saluée depuis 2017, toujours insuffisante à l'aulne des enjeux.

Dit autrement, l'époque des « paras de Kolwezi », épopée glorieuse qui fut source de fierté, est révolue. L'armée française d'aujourd'hui est l'ombre de ce qu'elle fut.

Corollaire à tout ceci, seuls 15 % des sous-officiers et 29 % des officiers de l'Armée française servent jusqu'à leur limite d'âge. Certes cela permet de conserver un corps de cadres dans l'ensemble jeune tout en étant expérimentés, mais encore faudrait-il que le taux de recrutement ait une dynamique forte avec une capacité de sélection importante.

En 2018 par exemple, les dépenses de personnel du ministère des armées ont été inférieures de 211 millions d'euros aux prévisions de la loi de finances initiale. Cette sous-consommation est inhérente d'une part aux marges d'erreur des calculs prévisionnels, et d'autres aux difficultés de recrutement et de fidélisation des effectifs. Insuffisante en nombre de personnels, l'armée française souffre aussi d'un turn-over important, qui se traduit par des pertes de compétences et des surcoûts en termes de formation initiale.

En parallèle, la condition militaire implique d'importants sacrifices en termes de vie personnelle de moins en moins compatible avec les attentes contemporaines. Le chef d'état-major des armées a ainsi indiqué lors d'une commission au Sénat que l'armée française est « l'un des derniers représentants d'un modèle de vie. » Déménagements fréquents, difficultés voire impossibilité de travailler pour le conjoint (heurtant de front l'évolution des pratiques sociales), absences prolongées, « peur » durant les opérations extérieures, sont des contraintes très lourdes. Elles doivent absolument être atténuées et compensées. En parallèle, le salaire d'un officier supérieur est relativement faible par rapport à ce qu'il toucherait à niveau de qualification égal dans le secteur privé. La conviction, les traditions, l'esprit de corps et le patriotisme, sont donc des valeurs clés du maintien d'un embryon qualitatif pour nos armées. Ils doivent être maintenus. A l'instar de ce qui a été analysé au sujet du conflit en Ukraine, la qualité de la préparation physique générale de la population, la conviction morale et « l'esprit viril » infusé au sein de la société, sont des éléments importants du processus de recrutement.

Tout en conservant les fondements de l'engagement militaire et certaines des contraintes du métier, il est indispensable d'améliorer la qualité de vie des militaires, d'intégrer davantage les familles au sein des armées (permettant de maintenir la vocation chez les fils de militaires), de valoriser l'armée dans la société, de renforcer les services de communication (notamment par le biais des officiers communication et de la sensibilisation à dessein des adjoints au chef de corps) dans les régiments !

La baisse des moyens complique les recrutements

Des efforts importants sont menés afin de remplacer les non-renouvellements de contrat et d'augmenter les effectifs de nos armées. Alors que la politique de Nicolas Sarkozy avait conduit entre 2009 et 2014 à une baisse importante des effectifs des Armées (destruction d'environ 50 000 équivalents temps plein) et à une hausse du départ d'officiers (gel de certains avancements notamment poussant à des reconversions), environ 26 000 militaires et civils sont recrutés par an depuis 2016, soit un renouvellement qui représente chaque fois environ 10 % de ses effectifs budgétaires.

De fait, l'article R3121-19 du code de la défense rappelle que les chefs d'état-major des trois armées sont « responsables de la cohérence de leur armée. » Toutefois, les « CEMx », à l'instar de l'ensemble de la structure civilo-militaire du Ministère des Armées, ne peuvent et ne doivent être que les exécutants et les informateurs fidèles du pouvoir politique, « le chef des Armées. »

Des querelles et luttes d'influence éclatent donc entre les différentes armées, afin d'obtenir des moyens en augmentation. Souvent au détriment des autres, les budgets étant irrémédiablement insuffisants pour tous. Le précédent « de Villiers », en 2017, nous éclaire encore aujourd'hui sur certains cas de conscience que les « chefs » peuvent éprouver, à l'aulne de la baisse de moyens constatée et des difficultés à maintenir les armées en situation opérationnelle. De fait, Emmanuel Macron avait alors trahi sa promesse et le CEMA fut mis en porte-à-faux vis-à-vis de ses « Hommes. » L'effort d'amélioration de la qualité de vie des soldats, -qui prit la forme d'une opération séduction et s'attacha notamment à améliorer le confort individuel des soldats-, demeure toujours fortement insuffisant, même si la qualité du matériel est en amélioration.

Rehausser les soldes et les pensions de retraite militaires

Depuis vingt ans, la condition militaire a été considérablement dégradée. Les compensations existant au regard des sujétions particulières inhérentes à la vie militaire se sont érodées. En l'espace de trente-cinq ans entre 1980 et 2015, -c'est-à-dire le déroulé d'une carrière-, les effectifs de l'armée de terre ont été divisés par cinq et les moyens financiers des Armées ont été réduites à la portion congrue. Ce sentiment est assez durement ressenti au sein de la « vieille garde » des généraux 2s qui continuent pour beaucoup à prendre part à la vie des Etats-Majors au contact de leurs anciens subordonnés, et aux cercles de réflexion interarmées.

A tout cela s'ajoute que les soldats français en 2020 sont relativement mal rémunérés, a fortiori à l'aulne de leurs compétences individuelles qui figurent pourtant parmi les meilleures au monde. Les soldats et officiers au Royaume-Uni, avec un héritage militaire équivalent, perçoivent ainsi dans le même temps une solde systématiquement beaucoup plus élevée. Il en va de même en Allemagne, où les soldats, sous-officiers et officiers sont mieux rémunérés que leurs camarades tricolores, à l'exception des officiers supérieurs qui sont légèrement en-dessous des colonels et généraux français.

Le Directeur des Ressources Humaines de l'armée de terre a ainsi indiqué à ce sujet au moment d'une audition au Sénat, qu'« un caporal britannique gagne ce que gagne un lieutenant français. Un colonel français en poste en Grande-Bretagne bénéficie d'ailleurs d'un supplément de solde pour le mettre au niveau de ses homologues locaux. »

La crise du recrutement, alors que les contraintes personnelles sont fortes, que l'exigence du métier des armes est souvent à l'opposé du modèle de société de loisirs et individualiste est liée à cette rémunération faible, et perçue comme telle. « J'ai dit un jour à mon fils que s'il voulait bien gagner sa vie, il devrait renoncer à vouloir faire comme son père », s'est confié un colonel d'active lors des entretiens qui ont accompagné la rédaction de ce rapport. Une phrase qui nous a touchés.

Sur le principe, la rémunération des militaires se compose de la solde de base et d'indemnités accessoires. La solde de base est l'équivalent pour les militaires du traitement versé aux fonctionnaires (qui sont aux 35h, contrairement aux militaires qui sont très largement au-delà de ce seuil du fait de leurs contraintes opérationnelles, et donc moins bien rémunérés au final). En outre, la part des primes dans la rémunération totale des militaires est importante, et représente entre 32 % (militaires du rang) et 50 % (officiers supérieurs) de l'ensemble. C'est cette prime qui permet de rééquilibrer les comptes, et qui permet d'améliorer les revenus du ménage alors que les épouses de militaires sont en moyenne moins bien rémunérées que les femmes en général dans la société.

La majorité des primes et indemnités spécifiquement militaires ne visent toutefois que certaines catégories de personnel au sein de la communauté militaire. Elles sont attribuées selon la nature de l'activité, l'affectation, la position administrative, les qualifications ou la situation géographique de résidence. Certaines sont mensuelles, d'autres sont liées à des changements de situation (mutation, unité particulière, zone d'opération...).

Ainsi, il arrive que des lieutenant-colonel puissent toucher une solde supérieure à celle d'un colonel, du fait de leurs qualifications ou de leur présence ou non sur certains théâtres d'opération. Le sujet est donc très complexe et peu propice aux généralisations.

Nous l'avons dit, les conjoints de militaire disposent en moyenne de revenus inférieurs à la moyenne des Français. Rapporté à la moyenne des conjoints de fonctionnaire civil de l'Etat, la baisse de revenus représente environ 27,4 %. De plus, 14,2 % des conjoints de militaire n'ont aucun revenu propre, contre 8,3 % des conjoints de fonctionnaire civil de l'État.

Les problèmes de mobilité professionnelle sont ainsi largement mis en cause. Lors d'une mutation, à fortiori chez les officiers, le conjoint est souvent amené à suivre le militaire, et éprouve lui-même des difficultés à trouver du travail.

La localisation de certaines garnisons en zone rurale éloignées des centres urbains ou dans des villes moyennes, est également un facteur aggravant. Le camp de Mourmelon (qui accueille le 501^e RCC, un Etat-Major et diverses unités) est ainsi par exemple à une demi-heure de route de la ville de Reims. La garnison de Sarrebourg (1^{er} régiment d'infanterie) est située à une heure des villes de Nancy et de Strasbourg. Un facteur non négligeable en termes de transports pendulaires.

Pour des conjoints, souvent des femmes diplômées et qualifiées, trouver un emploi équivalent suite à une mutation s'avère souvent être complexe. Pour cela, le phénomène de « célibat géographique » s'est largement répandu, quel que soit le grade, y compris au niveau des généraux. De nombreux conjoints, outre le refus des contraintes des mutations, veulent également conduire leur propre carrière et recherchent l'épanouissement professionnel.

Des dispositifs compensatoires doivent donc être mis en place afin de prendre en charge, pour une durée déterminée, tout ou partie de la différence de salaire du conjoint. Des partenariats devront être conclus ou renforcés avec les entreprises dont l'état est actionnaire et les administrations, afin de renforcer les aides à l'emploi au profit des conjoints dans les environs de la garnison d'affectation du militaire. Cet effort fait déjà partie des axes du plan famille, et des informations, voire des rencontres avec des acteurs économiques, sont organisées dans le cadre des bases de défense (BDD). Ces dispositifs doivent être renforcés.

Des efforts devront également être faits afin de rénover le parc immobilier du ministère des Armées, souvent issu de projets de construction des années 1970, non revalorisés, et inadaptés aux exigences de la construction actuelle (normes, standards etc.). Porter le parc à un standard supérieur afin d'améliorer les conditions de vie des

familles est un impératif, à défaut d'initier de nouvelles constructions. Une hausse des aides financières à l'installation des militaires et de leurs familles hors du parc immobilier du ministère pourrait également faire l'objet de revalorisations, afin de tenir compte des impératifs scolaires éventuels qui inciteraient certains militaires à s'excentrer vis-à-vis de leur quartier.

La question du logement des militaires de l'Opération Vigipirate à Paris Intra-muros pose aussi question. Alors que les locaux de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ont été réaffectés en décembre 2020, -au profit de divers autres projets (projets médicaux, universitaires et pépinière d'entreprise)-, nous ne pouvons que déplorer qu'une partie des locaux n'aient pas été conservée en vue de loger les militaires, alors que les locaux qu'utilisent certaines unités ont déjà été pointés pour leur état avancé de délabrement et d'insalubrité.

Enfin, pour les militaires quittant le service actif en 2017 et bénéficiaires d'une pension militaire, le niveau moyen de la pension brute mensuelle s'élevait à 2 989 euros pour les officiers (pour une durée de service moyenne de 32,7 ans), 1 903 euros pour les sous-officiers (pour une durée de service moyenne de 28,1 ans) et 810 euros pour les militaires du rang (pour une durée de service moyenne de 14 ans).

Si ces chiffres les placent en bonne position à l'échelle de la population générale, leur engagement d'une vie en faveur de la France et les contraintes vécues sur le long terme incitent également à rehausser la valeur de la retraite des militaires, avec une forte bonification en particulier pour les militaires qui demeureraient sous l'uniforme jusqu'à la limite d'âge.

Une hausse graduelle de la prime en fonction de l'ancienneté serait également une solution afin de fidéliser les armées, et notamment les sous-officiers, qui forment la base de l'encadrement et de la transmission des savoir-faire en direction des jeunes soldats.

Se fixer l'objectif d'atteindre une moyenne de pension militaire 2500€ pour les sous-officiers et de 3500€ pour les officiers, n'est pas impossible.

Cela améliorerait la quantité et la stabilité des armées, pourrait réduire le turn-over (avec un objectif qualitatif de mois de 5% par an), et améliorer le moral général des armées et de leurs familles.

Renforcer les liens entre l'Education Nationale et l'Armée

La DMD, « direction militaire départementale », est l'organisme qui fait le lien entre les populations et l'institution militaire.

Le Directeur militaire, directement placé sous les ordres de l'Officier général de zone de défense et de sécurité (OGZDS) au sein de l'« organisation territoriale interarmées de défense », a pour missions de conseiller le préfet pour l'exercice des responsabilités de défense, de conduire des planifications en termes de défense civile ou face à des crises (par exemple la Covid-19), de mener des actions de renseignement et de représenter le Ministère des Armées lors des manifestations patriotiques ou dans le cadre des échanges avec l'éducation nationale.

Dirigé par un colonel ou un lieutenant-colonel, assisté par un sous-officier et un certain nombre d'officiers d'état-major de réserve, la DMD a une place de choix au sein de la société.

Renforcer les moyens des DMD, aussi bien en termes de cellule communication qu'en termes de matériel et d'effectifs, nous semble donc particulièrement important.

Des missions supplémentaires de valorisation des armées pourraient donc logiquement lui échoir. Il pourrait alors puiser dans le vivier de réservistes à sa disposition ou de volontaires issus du régiment ou de la base de défense d'appui de la DMD, afin de renforcer la présence des militaires sur le territoire (participer davantage à des commémorations et manifestations, vœux, etc.) ou de mener des actions de sensibilisation.

Ce travail sera assurément ingrat, et très éloigné des attentes du militaire et des réalités de la vie du soldat, aussi doit-il ouvrir à une prime et être proposé à des officiers et sous-officiers réservistes sur une base de volontariat.

Une journée défense pourrait dans l'idéal être organisée dans les établissements scolaires, et non plus seulement lors des journées de carrière, associant les DMD et les CIRFA (centres de recrutement). L'utilisation de matériel roulant ou les réalisations de démonstrations dynamiques (à l'instar de ce qui se fait lors des porte-ouvertes de régiments), doit permettre aux collégiens et lycéens de se familiariser davantage avec le monde militaire, et de susciter des vocations.

En parallèle, nous préconisons le conditionnement de bourses universitaires à un engagement dans l'active ou la réserve. Les bourses scolaires et universitaires sont en effet indispensables afin de permettre le bon fonctionnement de l'ascenseur social. Toutefois, rien n'empêche leur conditionnement à des contreparties, à la fois afin de maximiser leur impact positif pour la société et de motiver les jeunes.

Ces bourses, qui pourraient être versées dans le cadre de partenariats avec certaines écoles et universités renommées, seraient conditionnées à un bon équilibre à la fois intellectuel et physique. Elles pourront être retirées en cas de dégradation de la condition physique (laisser-aller), de baisse des résultats ou d'absentéisme. Dans ce cas, le remboursement de la bourse sera éventuellement exigé par une commission pédagogique et militaire (unité d'affectation) qui se sera réunie sur ce cas.

La participation de ces boursiers à la vie militaire pendant leurs congés, et à certains moments de la semaine, pourra être valorisée. Ils seraient alors dûment rémunérés et profiteraient régulièrement d'activités de cohésion très valorisantes.

Ce statut étudiant-militaire sera de même proposé à des élèves non-boursiers sur une base de volontariat, afin de créer des ponts profitables à la fois pour l'équilibre des jeunes (stabilité du milieu militaire, cadres, esprit de corps, exigence et valeurs) et pour de futures carrières dans l'armée.

La bourse sera conditionnée à la réussite de l'examen conjoint proposé par l'Education Nationale et le Ministère des Armées. Les non-boursiers volontaires seront de même sélectionnés au travers du même concours, sur des bases physiques et intellectuelles.

Les élèves désireux de décrocher ces bourses ou de se porter volontaires à ces dispositifs seront inscrits une année à l'avance, afin de leur permettre de se préparer à l'ensemble des épreuves.

De même, en plus de ces dispositifs qui pourraient être généralisés à travers le pays, nous préconisons le renforcement des partenariats entre des universités d'excellence, et l'école de formation des officiers de réserve (anciennement 4e section de Saint-Cyr ESM). Ces étudiants choisis sur concours porteraient l'uniforme d'aspirants officiers dans le cadre de leur scolarité, qui s'effectuerait à la fois dans l'établissement pour les enseignements généraux, et au sein de l'école d'officiers de réserve pour les enseignements militaires, moraux et de tradition.

Ainsi, ces deux filières pourraient-elles fortement renforcer les effectifs de jeunes sous-officiers et officiers de réserve, et constituer un pont privilégié vers des carrières d'active en sortie de cursus universitaire.

Une obligation de service de 5 ans reconductible dans la réserve au terme d'au moins trois années de bi-cursus pourrait être mise en place. Ces jeunes réservistes toucheraient une solde défiscalisée (ce qui est déjà le cas), motivant complément de revenu, et fournirait à l'inverse à l'institution une profondeur en termes d'effectifs dont elle aura grandement besoin dans les décennies à venir.

Aussi bien dans le cadre du maintien à l'avenir de missions Vigipirate (malgré notre hostilité et celui de beaucoup de militaires à ce dispositif), que dans le cadre de la constitution de réserves rapidement ou immédiatement mobilisables en cas de crises graves, ces actions volontaristes en faveur de l'augmentation du nombre de réservistes issus de tous milieux sociaux ou culturels sont d'une importance capitale.

Un dispositif particulier à destination des fils de militaires sera enfin mis en place, afin de profiter de cette population nombreuse, déjà familiarisée avec l'esprit militaire, bien intégrée dans la société et souvent bien éduquée. Un vivier de jeunes militaires fiables qui pourront enrichir au terme de leurs études ou de leurs bi-cursus école-armée, les rangs de nos troupes d'active !

Valoriser « l'esprit guerrier » dans la société

Afin de valoriser le travail de nos forces armées et de lutter contre la propagande idéologique de certains partis « dé-coloniaux » ou marxistes, un gros travail de sensibilisation sur le bien-fondé de nos interventions doit être réalisé en milieu scolaire et au sein des médias.

Les notions d'esprit de corps, de vocation et d'engagement moral sont centraux dans le fonctionnement intellectuel, ce qui consacre l'une des grandes particularités de ce qui apparaît davantage comme une « vocation », que comme un simple « métier. »

La force des valeurs morales des militaires et la somme des petits sacrifices –ou l'acceptation du sacrifice ultime-, doivent être lus à travers ce prisme.

Des œuvres cinématographiques valorisant les grandes figures de notre histoire militaire doivent donc être promues et subventionnées par le ministère de la culture, de même que des séries télévisées mettant en scène la gendarmerie nationale ou l'armée. Nos soldats doivent être montrés au travers de ce qu'ils sont : défenseurs de populations, protecteurs de peuples menacés par le terrorisme, experts du combat et guerriers victorieux face aux Talibans, aux terroristes sub-sahariens ou aux orpailleurs de Guyane.

Il y a un thème philosophique voire chevaleresque très fort derrière de style de vie et cet « esprit guerrier », qui se prêterait bien à l'écran afin, dans l'idéal, d'infuser ensuite notre société post-moderne en quête de sens. Droiture, Honneur et mission supérieure.

Lutter contre le soft-power américain et recréer un idéal du « soldat français », du sous-officier et de l'officier français, mélange de poésie et de grandeur, d'esprit et de force, d'élégance et de sacrifice, de Cyrano de Bergerac, de De Gaulle et de Camerone, contribuera à redresser notre pays et à réarmer moralement les recrues françaises, ainsi que toute la nation.

« L'esprit guerrier » au sein de la société doit être renforcé également afin, à la fois de faciliter le recrutement, et de faciliter la résilience de la France face à des crises sociales, économiques, sanitaires ou militaires graves.

Loin de la culture égalitariste qui fut prônée depuis une décennie, l'athlétisme, les compétitions, les décorations, la mise en valeur des meilleurs et la valorisation de l'effort, doivent être poussés dans la société en général et à l'école en particulier, tout en ayant le souci de promouvoir l'esprit de groupe, dont chaque membre est important. Le meilleur général, dont la sentinelle serait défaillante, serait perdu. L'armée est un tout cohérent, dont chacun des membres est indispensable et essentiel.

Enfin, ainsi que l'on montré de nombreuses analyses empiriques, le fait d'offrir un cadre militaire à de nombreux jeunes, -et leur intégration pleine et entière au sein de l'Institution-, pourrait permettre de faciliter leur intégration dans un second temps au sein de la société en général. Des compétences acquises, des savoir-être solides, des histoires partagées avec les anciens du « service militaire » et les camarades de toutes origines sociales qui auront contribué à ces dispositifs valorisés, seront autant d'atouts mis à la disposition de nos jeunes. A ce titre, le recrutement de jeunes issus des banlieues et de l'immigration constitue un exemple fort de cette aptitude des armées à forger un esprit commun autour de valeurs nationales vivantes. Par ailleurs, l'institution offre un escalier social (et non « ascenseur », car l'escalier impose à l'individu de faire des efforts afin de parvenir à s'élever), ouvert à chacun en fonction de ses qualités et de sa volonté permettant de s'élever dans la hiérarchie et les responsabilités.

Impliquer davantage les familles de militaires dans la vie des unités

Nous l'avons déjà dit, la vie d'une famille de militaires est particulièrement éprouvante, du fait des nombreuses contraintes propres à la vie militaire. Le taux de célibat géographique de l'Armée de terre est-il de 15,7%, celui de la Marine de 13,5% et celui de l'Armée de l'air s'établir à 5,5%.

Ces données se surajoutent à celles, un peu plus anciennes, établies en 2013 par la DRHMD (Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense), d'où il ressortait que si 11 % des conjoints étaient au chômage avant la mutation avec changement de résidence, 21 % étaient au chômage après. La mobilité pourrait d'ailleurs conduire des conjoints à renoncer à leur emploi.

Nous avons déjà longuement évoqué ce point précédemment, et évoqué les solutions afin d'apporter un complément de revenu et de faciliter la reprise d'emploi du conjoint.

Améliorer l'accueil et l'intégration des familles au sein des unités et des garnisons est en parallèle très important afin de maintenir le moral et de renforcer l'implication de la famille dans la mission supérieure du soldat. Il avait été décidé que le commandement local d'une unité disposerait de crédits pour l'amélioration des conditions de vie et la cohésion entre les familles et les unités, à hauteur de 11,5 millions d'euros en 2018 par exemple. Cette somme, à l'aulne des activités supplémentaires qui seraient créées au niveau local et scolaire (point évoqué au début de ce chapitre) serait fortement augmentée (30 millions d'euros ?) et profiterait pour majeure partie aux familles de militaires.

Valoriser les familles de militaires nombreuses et les activités trans-générationnelles, sera enfin particulièrement important, afin de transmettre l'excellence militaire et de maximiser le futur vivier de main d'œuvre qualifiée, respectueuse de l'Institution et bien intégrée, dans lequel puiseront nos forces armées afin de transmettre leurs traditions et leurs savoir-faire.

Enfin, et ce malgré tous les efforts destinés à compenser les effets délétères des mutations sur la vie des familles, nous recommandons de limiter cette mobilité aux strictes nécessités opérationnelles et privilégier des bassins géographiques proches (notamment du fait des études des enfants ou de leur stabilité personnelle liée à des habitudes).

L'armée ayant depuis plus d'un siècle fait montre de sa loyauté, nous ne préconisons que le roulement des officiers au sein des différentes unités (qui devait éviter au XIXe siècle qu'un régiment ne devienne client de son chef de corps) soit limité afin de garantir cette même stabilité aux familles et aux officiers à la fois.

La mobilité devra être davantage le fait de décisions émanant de l'officier, sur la base d'un schéma des besoins RH des différentes armées mis à la disposition des chefs de corps (les plans de recrutement évoluent actuellement de manière assez étrange et les lettres de cadrages se contredisent parfois d'une année à l'autre).

Conclusion :

L'outil militaire français est aujourd'hui en retard d'une guerre.

Empêtré dans un ensemble de carcans bureaucratiques, fragilisé par la délégation croissante de compétences à des pays étrangers « alliés », - aux intérêts parfois divergents des nôtres-, saigné par les coupes budgétaires successives, affaibli par la dégradation de la qualité de vie du militaire à l'aulne des standards de la société, il a atteint un point critique.

Face à des ennemis bien armés, bien approvisionnés en munitions, pouvant disputer momentanément la maîtrise de l'espace aérien, capable de coordonner ses feux et d'effectuer des reconnaissances en profondeur, l'armée française pourrait être dépassée.

Alors que nos coûteux RAFALE pourraient être préservées à l'abri des bulles de déni d'accès ennemies, des drones peu coûteux ne manqueraient pas de cibler nos concentrations, nos lignes de ravitaillement et nos PC. Malgré le développement actuellement de systèmes anti-drones basés notamment sur des mitrailleuses guidées, force est de constater que nous avons des lacunes. Nos systèmes sont trop peu nombreux et mal adaptés pour faire face à des attaques de saturation par essaim.

L'entraînement qualitatif du soldat français en OPEX demeure sa plus grande arme, mais les groupes informels en Afrique par exemple s'adaptent et peuvent compter sur des matériels rustiques mais efficaces. La livraison de missiles ou de matériels avancés à ces groupes par quelque « parrain » étranger que ce soit, pourrait complexifier la position des troupes françaises des OPEX en Afrique.

La livraison de MANPAD (missiles antiaériens portables) aux kurdes en 2016, conduisant à la destruction d'au moins un hélicoptère SUPERCOBRA turc, porterait par exemple la marque de la Russie. La livraison par la Turquie de matériel vers la Lybie (gouvernement de Tripoli) avait permis de repousser l'offensive du Maréchal Haftar soutenu par la Russie et secondé au sol par des mercenaires. La présence de mercenaires en Côte d'Ivoire, au Haut-Karabagh ou au Venezuela, est un phénomène inquiétant. La prolifération de matériel au profit de groupes non-étatiques est ainsi une menace sérieuse. La mise hors de combat d'un char LECLERC par un missile tiré par les Houthis au Yémen (blindage percé, conducteur tué, mais le blindé a pu être réparé en atelier), rappelle la vulnérabilité de nos blindages à certaines munitions avancées.

Il est plus que temps de réagir.

La force de la France et de son armée découlent d'un ensemble de traditions, de fiertés, et de sa légitimité. Là réside l'enjeu.

Le réarmement moral de la France est une nécessité, afin de garantir le sentiment de légitimité de soldat français en intervention extérieure et de l'assurer du soutien de la population.

Nous ne devons plus avoir peur d'afficher fièrement notre armée ou d'afficher des hauts faits d'armes de nos troupes au moyen de productions cinématographiques à grand spectacle.

La menace d'une guerre à haute intensité, l'intervention croissante de l'armée sur le territoire national (opération Sentinelle), les guerres hybrides et les conflits asymétriques dans la zone sub-saharienne ou dans de futurs endroits « chauds » du globe, imposent une remontée en puissance de nos forces conventionnelles, et le développement de nouveaux équipements.

Les budgets d'investissement dans la BITD doivent être maintenus afin de garantir la souveraineté technologique de la France. Un ambitieux programme de renforcement de notre parc de matériel lourd doit être mené, afin de permettre l'intensification des entraînements, le maintien de la disponibilité en matériel des unités, et de possibles remplacements en cas de guerre à haute intensité, par nature marquée par l'attrition.

Les conflits récents en Ukraine, en Syrie ou au Haut-Karabagh, sont ainsi d'incalculables sources d'enseignements. Le massacre d'Ilovaisk ou la destruction des forces blindées du Haut-Karabagh par des drones suicides, sonnent comme les derniers avertissements avant une catastrophe.

La reprise des entraînements à la manœuvre en grandes unités est indispensable afin de permettre à nos troupes de durer, et leur présence croissante en zone civile française doit permettre à la fois de ramener le fait militaire au milieu de la société. Le développement de partenariats avec les écoles et la création de nouvelles bourses conditionnées à des obligations militaires, doit permettre de développer le réservoir de troupes disponibles afin de faire face à l'attrition d'une guerre à haute intensité, ou à une multiplication subite des missions à mener en simultané.

L'existence de communautés remuantes sur le sol français, liées (voire inféodées) à des pays qui n'hésitent pas récemment à faire accrocher l'un de nos navires par leur radar de tir, est un autre point de vigilance. Garder des réserves en marge du déploiement de troupes dans une logique de « force to force », afin de permettre le déclenchement au besoin d'une opération de type « Sentinelle » sur le sol national en simultané, tout en maintenant la sécurité opérationnelle de troupes déjà engagées en OPEX, impose de pouvoir disposer d'importants effectifs d'active et de réserve, compétentes, en bonne santé physique et pouvant rapidement monter en capacité.

Des tensions ou des affrontements locaux ou à grande échelle avec un pays disposant d'une forte diaspora sur notre sol, potentiellement téléguidée ou influencée par des opérations « cyber », nous incite à préconiser en parallèle un renforcement des services de renseignements militaires, des capacités informatiques de la France, et des liens de ceux-ci avec les autres services de renseignements (DGSE, DGSI), ainsi qu'avec nos alliés.

Cela se fait déjà, mais les moyens alloués à ces services « cyber » et « renseignement » nécessiteraient une augmentation afin d'opposer une réponse aux attaques croissantes venues de l'étranger (désinformation, manipulation, piratages, vol de données, etc.).

Au final, un plan de relance massif tourné en direction des forces armées aurait d'importants effets positifs à la fois sur le plan technologique, humain (réduction du chômage, aide à l'intégration de publics fragilisés, réarmement moral du pays), et sur la souveraineté de notre pays face au retour de la guerre (hybride ou assumée) sur l'échiquier politique où jouent les grandes puissances étatiques.